



# Le développement durable : un désir d'avenir

Extrait de  
"Approche territoriale du développement durable : Repères pour l'Agenda 21"  
Septembre 2001

Les prémices du concept de développement durable apparaissent au début des années 70, avec une première prise de conscience: celle des atteintes que les activités économiques (énergie, transport, industrie, agriculture...) portent à l'environnement "proche" (déchets, fumées des usines, pollutions des cours d'eau...).

Dans les années 80, des scientifiques alertent l'opinion sur d'autres phénomènes, certes plus diffus mais plus alarmants encore pour l'avenir de notre planète: trou dans la couche d'ozone, pluies acides, désertification, effet de serre, déforestation... La chronique des catastrophes annoncées ne cesse de s'allonger.

Parallèlement, de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer les inégalités que les politiques économiques soutenues par le monde occidental engendrent. Entre pays du Nord et du Sud, mais aussi entre population riche et population pauvre au sein d'une même nation, d'une même région ou d'une même ville, le gouffre se creuse et s'accroît. La recherche de la croissance à tout prix conduit aussi à une exploitation irraisonnée des ressources naturelles qui met en péril l'équilibre, et même la survie de l'humanité.

Devant ces préoccupantes perspectives, les réactions ne se font pas attendre...

## Une prise de conscience née au début des années 70

Les universitaires du Massachusetts Institute of Technology et les entrepreneurs réunis au sein du Club de Rome donnent le coup d'envoi: dans leur rapport intitulé "Halte à la croissance" publié en 1972, ils dénoncent le danger qu'une croissance économique et démographique exponentielle fait peser sur les systèmes naturels. La solution qu'ils suggèrent - limiter l'accroissement de la population et tendre vers une croissance zéro - déclenche de nombreuses critiques mais contribue à lancer le débat sur les liens entre développement économique et protection de l'environnement, à l'époque présentés comme antinomiques.

Maurice Strong, organisateur de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement de Stockholm (1972), réunit à Fournex (Suisse), à la veille de cette conférence, une équipe composée principalement d'économistes du Nord et du Sud afin d'examiner la question en dehors de toutes controverses. Ses réflexions fonderont le rapport de Fournex, la déclaration de Stockholm et la déclaration de Cocoyoc, issue d'une conférence des Nations Unies organisée au Mexique en 1974.

Ces documents introduisent l'idée qu'il est non seulement indispensable, mais possible, de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement socio-économique équitables et respectueuses de l'environnement: la notion d'éco-développement est née.

Elle aura cependant une vie officielle de courte durée. Lors de la conférence de Cocoyoc, elle sera en effet condamnée par Henry Kissinger (Chef du département d'État - États-Unis) et sera écartée du vocabulaire institutionnel international. Mais l'idée d'un développement non plus uniquement guidé par des considérations économiques, mais également soucieux de satisfaire des exigences sociales et écologiques fait tout de même son chemin.

À la notion d'écodéveloppement, les anglo-saxons substitueront simplement celle du "sustainable development". Cette expression, traduite successivement par "développement soutenable" puis par "développement durable" ou "développement viable" est citée pour la première fois par l'Union Internationale de la Conservation de la Nature, dans son ouvrage intitulé "Stratégie mondiale de la conservation", publié en 1980.

Mais il faudra attendre 1987 et le rapport commandé par les Nations Unies à une commission présidée par Madame Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien, pour que le développement durable gagne ses lettres de noblesse et connaisse, quelques années plus tard, lors de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement, une véritable consécration.

Le rapport Brundtland ("Notre avenir à tous", 1987) contribuera en effet largement à populariser la notion de développement durable. Affirmant l'urgente nécessité d'un développement compatible avec la préservation écologique de la planète et de ses ressources, il réclame une réelle prise en compte des besoins des populations.

défavorisées et les droits des générations futures. Le développement durable est ainsi défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

## **De l'éco-développement au développement durable**

Le Sommet de la Terre associera plus étroitement encore les questions d'environnement et de développement. Cette manifestation, organisée à Rio en 1992, aboutira notamment à l'adoption d'un texte - fondateur, "la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement" et à celle d'une série de propositions, non juridiquement contraignantes mais faisant autorité: l'agenda pour le XXI<sup>e</sup> siècle, dit Agenda 21. Deux conventions - l'une portant sur la biodiversité, l'autre sur les changements climatiques – et deux déclarations - respectivement sur la forêt et sur la désertification - sont en outre adoptées.

L'engagement international obtenu au Brésil est à l'origine de la création de structures institutionnelles relais dans chaque pays (les Commissions nationales du développement durable) destinées à coordonner les initiatives prises à l'échelon national. L'Agenda 21 détermine en effet les responsabilités qui incombent à chacun des acteurs de la société civile: les États sont en particulier invités à se doter d'une stratégie de développement durable et les collectivités locales, à mettre au point des Agendas 21 locaux.

Dès lors, le développement durable devient une référence incontournable, réitérée dans toutes les conférences internationales organisées par l'ONU: la conférence du Caire sur la population, celle de Copenhague, baptisée "Sommet pour le développement social", la conférence sur les femmes organisée à Pékin et, enfin, la conférence d'Istanbul, Habitat II, consacrée aux établissements humains et aux villes.

Il fait aussi son entrée dans les programmes d'action d'autres institutions, telles que l'OCDE ou la Commission européenne, et suscite réflexions et travaux dans le monde scientifique.

L'Assemblée générale des Nations Unies réunie à New York en juin 1997, pour tirer un bilan du Sommet de la Terre, s'achève toutefois sur un constat de relatif échec. La déclaration politique adoptée par les représentants des 170 pays présents reconnaît que l'environnement de la planète s'est considérablement dégradé en 5 ans, qu'aucun accord n'a été trouvé pour répondre à ce problème, et se contente de réaffirmer les principes adoptés à Rio en 1992.

En dépit de ces obstacles, pourtant, le développement durable progresse dans les consciences et les pratiques. Les conventions signées à Rio font aujourd'hui l'objet de débats internationaux (conférences sur l'effet de serre de Kyoto en 1997, et de Buenos Aires l'année suivante; conférences sur la biodiversité), qui s'inscrivent dans la perspective d'un développement durable.

Les ONG et les membres de la société civile qui ont participé au Sommet de la Terre se sont engagés, chacun à leur niveau, dans la promotion et la mise en œuvre du développement durable.

Aux visions globales succède aussi l'action au niveau local. De plus en plus d'acteurs de la société civile s'intéressent au principe et tentent de l'appliquer pour renouveler leurs approches et leurs stratégies. Des initiatives voient ainsi le jour un peu partout dans le monde.

## **Économie, social, environnement: des principes pour l'action**

Le développement durable est ainsi un processus qui s'efforce de marier l'écologique, l'économique et le social. Il vise un développement respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, capable de garantir l'efficacité économique tout en assurant une action volontariste contre la pauvreté, les inégalités, l'exclusion. Il constitue, en somme, une recherche de l'équité.

Le terme de "développement" revêt dès lors un sens particulier qui n'est en rien synonyme de croissance. La croissance est un processus quantitatif par lequel est mesuré l'accroissement de la richesse générée par les échanges marchands. Le développement, lui, est un processus qualitatif, certes induit par la croissance mais faisant référence à une transformation des structures de la société en vue d'améliorer le bien-être de l'homme.

Quant au terme "durable", il implique que le processus de développement ne doit pas créer les causes de sa propre fin. Dans le domaine environnemental, en particulier, le développement doit être mis en œuvre sans entraîner de dommage irréversible pour la vie sur Terre.

## **Élargir notre horizon spatial et temporel**

Se situer dans une perspective de développement durable revient ainsi à élargir notre horizon spatial et temporel. Spatial, en prenant en compte le bien-être de chacun, qu'il soit habitant d'un pays du Sud ou du Nord, d'une région proche, de la ville ou du quartier voisin. Temporel, en pensant l'action, non pas à un échéance de 4 ou 5 ans, mais sur le long terme: celui des générations futures.

Il s'agit aussi d'anticiper, en imaginant, autant que possible, les évolutions auxquelles les politiques peuvent conduire. Tout ne pouvant évidemment être précisément prévu, la démarche adéquate consiste dès lors préserver un certain nombre d'options possibles ouvertes. Une telle posture relève du principe de précaution qui veut que la prudence s'impose dans les décisions lorsque les conséquences d'une action ne peuvent être évaluées.

À l'inverse, lorsque celles-ci peuvent être prévues, le développement durable recommande de privilégier une approche préventive plutôt que curative consistant à agir sur les causes plutôt que sur les effets, en amont plutôt qu'en aval.

## **Opter pour une démarche globale et transversale**

Le développement durable renvoie également à une démarche globale: il consiste à prendre en compte toutes les relations existant entre des systèmes, ou entre les éléments d'un système, qu'il s'agisse d'une ville d'un écosystème ou de la biosphère. L'analyse des interactions entre ces différents éléments permet d'appréhender le fonctionnement de l'ensemble afin d'avoir la possibilité d'agir efficacement à la source.

D'où la nécessité d'adopter des stratégies transversales plutôt que sectorielles. Dans la perspective d'un développement durable, un projet économique n'est pas seulement jugé à l'aune de sa rentabilité, mais en tenant compte de l'ensemble des critères, écologiques et sociaux. Les répercussions d'une politique des transports par exemple, doivent par exemple être évaluées dans tous les secteurs concernés: logement, urbanisme environnement, développement économique, développement social, vie locale...

La mise en œuvre du développement durable exige, par ailleurs, la mobilisation de tous les acteurs d'un territoire, d'une ville, d'une entreprise autour d'un projet commun.

De multiples compétences doivent être sollicitées tant sur un plan disciplinaire (économie, sociologie écologie,...) ou sectoriel (transport, eau, déchets, milieu naturel, développement social,...), que professionnel (élus, associations, entreprises, syndicats, administrations, ...) ou territorial (échelle de l'État, de la région, du département, de l'agglomération,...).

L'enjeu consiste à inventer de nouveaux lieux de débats et d'échanges mais aussi de nouvelles procédures de concertation et de négociation: en d'autres termes, de nouveaux modes de gouvernance.

## **Mettre en place une nouvelle solidarité à toutes les échelles territoriales**

Le développement durable fait en particulier appel à la mobilisation des citoyens et à leur participation au processus de décision. Il vise à les associer aux projets qui les concernent et à trouver avec eux et l'ensemble des partenaires socio-économiques des solutions de compromis efficaces. Le développement durable repose ainsi sur la démocratie locale (ou démocratie participative) et l'approche citoyenne, qui implique de dépasser la simple information pour développer un véritable processus de concertation.

Le développement durable dessine en fait une éthique de la responsabilité vis-à-vis, d'une part, de populations n'ayant pas accès à des conditions de vie et de culture décentes et, d'autre part, des générations futures, auxquelles il s'agit de transmettre des conditions de vie acceptables tant d'un point de vue économique, que social, culturel, environnemental ou de santé. La responsabilité est donc globale, universelle, intemporelle mais renvoie à la responsabilité individuelle et locale, aux agissements de chacun. C'est de l'articulation entre ces deux niveaux - le local et le global ; l'individuel et le collectif que dépend la réussite du projet.

S'inscrire dans une logique de développement durable, c'est finalement tenter de mettre en œuvre de nouvelles démarches, de nouvelles méthodes au service d'un projet dont le contenu doit être défini par chacun et mis en œuvre par tous. Le développement est une vision commune d'un avenir à construire ensemble. Cette vision peut et doit être développée et réalisée par tous types de structures (syndicats, entreprises, collectivités locales, administrations...), dans des secteurs très divers (agriculture, industrie et services, transports) et à toutes les échelles territoriales.

Les villes et agglomérations sont, en particulier, considérées comme des lieux stratégiques pour le développement durable, parce que, concentrant la plus grande partie de la population et de l'activité économique, elles connaissent des problèmes aigus de consommation d'espaces, de pollutions, d'inégalités sociales et de pauvreté.